

2023-11

DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2023

Convocation le 24 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle de la mairie de Saint-Vincent-Rive-D'Olt, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Étaient excusés : Messieurs Guillaume BACCON, Benoît LAFARGUE et Jean-Bernard BENAC, ce dernier donnant procuration à Monsieur Raoul DEBAR

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

BUDGET LOTISSEMENT BOUYSSETTE 2023

Sous la Présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire, le Conseil Municipal approuve le Budget lotissement « Bouyssette » 2023 comme suit :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses : 106 983,87€	Dépenses : 20 000,00€
Recettes : 93 874,00€	Recettes : 20 000,00€
+ 13 109,87€ (résultat reporté)	
106 983,87€	

POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 3 février 2023
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 08/03/2023
Le Maire, Raoul Debar

